

# CAMPI-EXPO

② .2024. ②



## 27 et 28 Avril 2024

35ème salon

# à CROZON (29)

(Made in Bretagne, organisation by Campi depuis le siècle dernier)

Chers amis maquettistes,

Après la très belle édition 2023, nous voilà en route pour le 35ème CAMPI EXPO . C'est avec beaucoup de plaisir que nous invitons tous les amis maquettistes pour ce rendez-vous annuel au bout du monde.

Cette année, quelques changements : nous ne monterons pas le bassin extérieur et nous n'organiserons pas la fameuse soirée. Nous vous invitons donc à visiter la Presqu'île le samedi soir et à découvrir ses bonnes tables. Petit changement aussi pour le concours où nous ne prendrons plus d'inscription sur place. Chaque postulant devra s'inscrire en remplissant la fiche d'inscription et en nous l'expédiant pour le 15 avril 2024, dernier délai.

Comme tous les ans, nous mettons en place le 35ème concours national toujours aussi sympa et richement doté, n'hésitez pas à vous inscrire. Quoique ! Plus la remise des prix dure, plus on retarde l'apéro, mais bon, on s'en arrangera. N'oubliez pas non plus, qu'une grande place est accordée aux minimes et aux juniors, n'hésitez pas à présenter leurs pièces et à les inscrire en concours, car en plus c'est gratuit pour les minimes (c'est forcément moins cher !).

Au programme, week-end peinard. Profitez-en pour aller visiter la Presqu'île. Notre ami, «AUX MODELES REDUITS» de BREST, affiche déjà «présent», n'hésitez pas à le contacter pour d'éventuelles commandes. Il y aura forcément les apéros, certains se feront épingle pour leur anniversaire (n'hésitez pas à nous en faire part). Il y aura toujours la petite restauration assurée sur place (le bar avec ses charmantes barmaids et le fameux sandwich Américain).

Question métrage ? C'est toujours le même problème avec le succès de CAMPI EXPO, mais nous tenons à accueillir le maximum d'amis maquettistes, alors, il faut partager le métrage. **Dès la réception de votre inscription, vous serez inscrit sur la liste des participants à CAMPI-EXPO 2024 sur [www.club-campi.fr](http://www.club-campi.fr).**

Petit rappel, nous ne fournissons pas l'électricité aux camping-car et autres installations roulantes. Une aire de services est spécialement aménagée pour l'accueil et le stationnement de votre véhicule à l'entrée du centre ville (Rue de Poulpatré à 500 m de la salle d'exposition).

Bien amicalement, le Président

### Les contacts du salon :

#### Inscriptions et réservations à adresser à :

Mr PERSONNIC Alain, 54 rue Chateaubriand, 29160 CROZON

#### Renseignements :

Mr PERSONNIC Alain : 06 64 33 96 40

Courriel : [barracuda-club@orange.fr](mailto:barracuda-club@orange.fr)

#### Contact sur le salon CAMPI-EXPO 2024:

06 64 33 96 40

***Sur internet : [www.club-campi.fr](http://www.club-campi.fr)***

# *Programme CAMPI-EXPO 2024*

*Vendredi 26 Avril 2024*

*Réception des exposants et mise en place des maquettes à partir de 14 heures*

*Samedi 27 Avril 2024*

*Réception des exposants et mise en place des maquettes de 8 heures à 11 heures*

*11 heures à 19 heures : Ouverture au public*

*11 heures 30 : Inauguration et pot de l'amitié*

*Dimanche 28 Avril 2024*

*9 heures à 18 heures : Ouverture au public*

*11 heures 30 : Proclamation des résultats du concours et pot de l'amitié*

*Clôture à 18 heures.*

---

## *Règlement intérieur de CAMPI-EXPO 2024*

### *Art 1 : Organisation*

Le club CAMPI propose aux exposants deux formules, une STAND CLUB (**maxi 6 mètres**) et UN STAND MAQUETTISTE INDEPENDANT (**maxi 4 mètres**), sous réserve que la place réservée soit réellement occupée ainsi qu'au prorata du nombre de réservations. Sera mis à votre disposition, tables, chaises et branchement électrique si besoin. Chaque exposant est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur de son stand.

### *Art 2 : Admission*

La participation, en qualité d'exposant (amateur) à CAMPI-EXPO, est entièrement gratuite. L'inscription au concours est payante, à raison de 5 Euros par pièce, (sauf pour les moins de treize ans). Chaque exposant disposera d'un bracelet qui devra être impérativement porté au poignet. Ce bracelet lui permettra d'accéder gratuitement au salon durant tout le week-end.

### *Art 3 : Publicité*

Toutes publicités et activités commerciales non prévues par un contrat avec les organisateurs sont interdites dans l'enceinte de CAMPI-EXPO (intérieure et extérieure). Cependant, chaque club est libre de faire sa promotion par la vente d'articles publicitaires ou de se livrer à des **petites** bourses d'échange.

### *Art 4 : Assurance*

Le club CAMPI est assuré en responsabilité civile et en protection juridique auprès du Cabinet Monceau Assurances, 29570 CAMARET.

### *Art 5 : Clôture*

Les maquettes exposées **devront impérativement rester en place jusqu'à la clôture du salon le 28/04/2024 à 18h**. Lors de la clôture de CAMPI-EXPO, toutes les maquettes seront retirées par leurs propriétaires. Aucune maquette ne sera prise en charge par les organisateurs.

### *Art 6 : Surveillance de la salle*

Les exposants sont chargés de la surveillance et de l'animation de leur stand durant les heures ouvrables de l'exposition. Hors les heures ouvrables du salon, la surveillance et la garde des lieux sont, nuit et jour, assurées par une permanence CAMPI. Pour éviter tout incident et assurer la quiétude des bénévoles, l'accès à la salle sera interdit du 27/04/2024 à 22h au 28/04/2024 à 8h.

### *Art 8 : Acceptation*

La participation à CAMPI-EXPO, entraîne l'acceptation sans condition de ce règlement intérieur par chacun des exposants.

# **HEBERGEMENT ET RESTAURATION**

*Lors de votre séjour sur la presqu'île, CAMPI-EXPO vous recommande :*

*Au Fret, en bordure mer, l'HOSTELLERIE DE LA MER (Tél : 02-98-27-61-90), à 03 kilomètres de l'exposition (hébergement et restauration, accueil privilégié aux exposants de CAMPI-EXPO)*

*A Morgat, à 03 kilomètres de l'exposition, L'HOTEL de la BAIE (Tél : 02-98-27-07-51) vous attend face à la plage.*

*A Morgat vous trouverez également des locations de pavillons vacances à prix sympas : le hameau de PEEMOR PENN et la résidence ODALYS.*

*En centre ville de CROZON la pizzeria OCEANIC, à 01 kilomètre de l'exposition, vous offre l'apéro sur présentation de la carte d'exposant et vous réservera un accueil sympathique (Tél : 02-98-27-02-70).*

*Pour bénéficier d'un accueil privilégié auprès de nos partenaires, n'hésitez pas à vous annoncer auprès d'eux comme exposant à CAMPI-EXPO 2024.*

*D'autres hôtels et restaurants sont également ouverts à cette époque de l'année.*

*Pour tout autre renseignement, nous contacter ou téléphoner à l'Office du Tourisme de CROZON : 02-98-27-07-92*

**[www.club-campi.fr](http://www.club-campi.fr)**

# CAMPI-EXPO 2024

**BULLETIN DE RESERVATION, à retourner (Complété en caractère d'imprimerie et signé svp) à**

**Mr PERSONNIC Alain, 54 rue Chateaubriand, 29160 CROZON**

**ou à barracuda-club@orange.fr**

**pour le 15/04/2024 dernier délai !!!**

**(Sous réserve de places disponibles)**

Club : .....

Nom et prénom : .....N° de tél : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code postal : .....

Mail: (lisible SVP).....@.....

NB de mètres de table, (**limité à 6 mètres pour un club et à 4 mètres pour un indépendant**) :

.....

(Attribué si possible, au prorata des réservations de façon à satisfaire le maximum d'exposants)

Branchement électrique :                    OUI                       NON  

**(Si branchement, prévoir rallonge électrique)**

Thème proposé, (bateaux bois, figurines, véhicules militaires, véhicules civile, avions, fantastique, divers.....).

.....

.....

.....

*Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de CAMPI-EXPO 2024*

*Signature :*

**[www.club-campi.fr](http://www.club-campi.fr)**

# Règlement du concours IPMS BRETAGNE

## Généralités

### Art 1 :

*Le concours est ouvert à tous les maquettistes et figurinistes amateurs. Cependant, les organisateurs se réservent le droit de refuser toute pièce ne correspondant pas aux critères de qualité et de morale de l'exposition.*

### Art 2 :

*Les pièces doivent être l'œuvre des participants et d'eux seuls. Une pièce réalisée par plusieurs personnes doit être inscrite aux noms de celles-ci. Chaque concurrent peut s'inscrire dans autant de catégories qu'il le désire avec un nombre maximum de trois pièces dans chacune d'elle. Par contre, chaque concurrent ne se verra attribuer qu'un seul prix par catégorie. Une pièce présentée pendant une saison dans une catégorie, ne pourra être représentée la saison suivante que si elle est mise en diorama. Le jury se réserve le droit de refuser les pièces dont les caractéristiques ne correspondent pas à celles annoncées lors de l'inscription au concours.*

### Art 3 :

*Les exposants auront la responsabilité de leur stand pendant les heures d'ouverture, (animation et surveillance). Les maquettes en concours seront conservées sur les stands. Le retrait des pièces en concours ne pourra s'effectuer qu'à la clôture du salon le 28/04/2024 à 18h.*

### Art 4 : Inscription

*Les inscriptions des maquettes en concours devront parvenir par courrier (avec le règlement) au club organisateur pour le 15/04/2024 dernier délai. Un droit d'inscription sera perçu, il est fixé à 5 euros par pièce inscrite et devra être réglé lors de l'inscription (gratuit pour les moins de 13 ans). Aucune inscription ne sera acceptée lors du salon.*

### Art 5 : Constitution du jury

*Il est constitué de maquettistes et figurinistes amateurs et de toutes personnes ayant les connaissances requises. Il comprend un Président, un Secrétaire et des Juges Assesseurs. Leur nombre dépend de la quantité de catégories ouvertes, à raison de trois juges par catégorie. En cas de vacance de juges, le Président peut demander l'assistance de Juges extérieurs à son club, dans ce cas, ceux-ci ne peuvent juger leurs pièces ou les membres de leur club concourant. Il peut également faire appel à des juniors de son club en qualité de Juge Stagiaire dans le cadre de la formation. En règle générale, le club organisateur ne participe pas en qualité de concurrent au concours qu'il organise.*

### Art 6 : Les catégories de concurrents

- *Minime : jusqu'à 12 ans révolu*      *Junior : de 13 ans à 17 ans révolus*
- *Senior : 18 ans et plus*

### Art 7 : Les catégories du concours

1	AVIONS	2	DIORAMA AVIONS
3	BATEAUX	4	DIORAMA BATEAUX
5	FIGURINES	6	DIORAMA FIGURINES
7	VEHICULES CIVILS	8	DIORAMA VEHICULES CIVILS
9	VEHICULES MILITAIRES	10	DIORAMA VEHICULES MILITAIRES
11	FANTASTIQUE	12	DIORAMA FANTASTIQUE
13	DIVERS		

### Art 8 : Les critères de jugement

- *A) Vue d'ensemble : création, présentation, recherche de doc, etc.....*
- *B) Montage : assemblage, collage, finition des joints, finesse des détails, transformation etc....*
- *C) Peinture : exactitude des teintes, précision, finition, vieillissement, ambiance, etc.....*

### Art 9 : Répartition des points par critères

*Toutes catégories sauf figurines*

*A : 30 points*

*B : 35 points*

*C : 35 points*

*TOTAL : 100 points*

*Figurines*

*A : 35 points*

*B : 30 points*

*C : 35 points*

*TOTAL : 100 points*

### Art 10 : Résultats

*Le jury est souverain dans sa notation. A la relecture des points attribués par les juges, suivants les critères et notes des Art 8 et 9 du présent règlement, la remise des prix se fait suivant le tableau suivant :*

<b>Total des points</b>	<b>Senior</b>	<b>Junior</b>	<b>Minime</b>
<b>De 90 à 100</b>	<b>OR</b>		
<b>De 80 à 89</b>	<b>ARGENT</b>		
<b>De 70 à 79</b>	<b>BRONZE</b>	<b>OR</b>	
<b>De 60 à 69</b>	<b>Non classé</b>	<b>ARGENT</b>	
<b>De 50 à 59</b>	<b>Non classé</b>	<b>BRONZE</b>	<b>OR</b>
<b>De 40 à 49</b>	<b>Non classé</b>	<b>Non classé</b>	<b>ARGENT</b>
<b>De 30 à 39</b>	<b>Non classé</b>	<b>Non classé</b>	<b>BRONZE</b>
<b>De 0 à 29</b>	<b>Non classé</b>	<b>Non classé</b>	<b>Non classé</b>

### Art 11 :

*Le Président du jury contrôlera l'équité et l'impartialité des jugements, ainsi que l'application du règlement pour tous. En fin de notation, il veillera avec son secrétaire et éventuellement les juges, à la bonne attribution des récompenses. En cas de litige sur l'attribution d'un prix, la voix du Président sera prépondérante. Le secrétaire du jury veillera à ce que, le règlement, les catégories et éventuellement la constitution du jury, soient affichées. Il établira un procès verbal des résultats du concours qui sera affiché sur le lieu du concours. Le jury étant souverain, aucune réclamation ne sera admise.*

### Art 12 : Acceptation

*L'inscription au concours implique l'acceptation, sans aucune réserve, du présent règlement par chacun des participants.*

***Inscription concours : A expédier par courrier, avec votre règlement impérativement pour le 15 avril 2024 dernier délai (Complétée en caractère d'imprimerie et signée svp). Aucune inscription ou modification ne sera acceptée sur le salon!!!***

Fiche N°	35 <sup>ème</sup> salon du modèle réduit de la ville de CROZON	
	<b>FICHE D'INSCRIPTION CONCOURS</b>	
Club :	Adresse :	
Nom :	Adresse :	
Prénom :	Tél :	
Minime <input type="checkbox"/> (12ans)	Junior <input type="checkbox"/> (13 à 17ans)	Senior <input type="checkbox"/> (18 ans et plus)
Code Catégorie	Désignation du modèle	Droit d'inscription (5 euros)

*Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du concours IPMS BRETAGNE  
Signature :*

**A retourner à :  
Mr PERSONNIC Alain  
54 rue Chateaubriand  
29160 CROZON ou [barracuda-club@orange.fr](mailto:barracuda-club@orange.fr)  
Pour le 15 Avril 2024 dernier délai**